Université A/ MIRA de Bejaïa

Faculté des Lettres et Langues

Département de Langue et Culture Amazighes

Première année Master / Anthropologie du monde amazigh

Module : Bilan critique de l’ethnologie en Algérie

Enseignante : M. YAHIAOUI / Année universitaire : 2021 / 2022

**Cours 5 : La théorie segmentaire**

L’organisation sociale appelée en anthropologie ‘segmentaire’ ne sert pas seulement de classification de sociétés mais contient toute une théorie. La théorie explique la cohésion et la coopération de groupes sociaux, malgré le fait qu’ils ne possèdent ni leadership puissant, ni institutions centrales efficaces. Cette cohésion est expliquée par la menace que représentent d’autres groupes similaires et rivaux.

Segmentaire veut dire formé de plusieurs segments et en sciences sociales ces segments correspondent à des groupes sociaux, des ensembles d’hommes (d’individus). Plus précisément, il s’agit de segment lignager qui est organisé et délimité selon un principe de parenté, presque toujours unilinéaire.

* **Origine de la théorie segmentaire**

La notion de « société segmentaire » a été forgée au XIXème siècle pour désigner, dans une perspective évolutionniste imprégnée de présupposés organicistes, des sociétés fondées sur un certain type de solidarité, « communautaire » chez F. Tonnies, « mécanique chez E. Durkheim. Dans ‘De la division du travail’, celui-ci associe au faible développement de la division du travail le caractère homogène de groupes dont la solidarité repose sur la similitude des sentiments, des croyances, des idées. La structure sociale est alors segmentaire : le groupe est « formé d’agrégats semblables entre eux, semblables aux anneaux de l’annelé » (Durkheim, 1893). Le développement de la division du travail conduit à l’émergence de formes de solidarité « organique » : la structure sociale se présente comme une coordination et une subordination d’éléments différenciés et hiérarchisés.

La théorie d’organisation lignagère segmentaire s’est développée surtout à partie de 1940 avec les études d’Evans-Pritchard et de Meyers-Fortes mais les racines et les sources sont maghrébines.

Lorsque Durkheim dans ‘De la division du travail social’ développa sa théorie de la solidarité mécanique, opposée à la solidarité organique, l’exemple qu’il avait à l’esprit était celui de la société Kabyle, connue par lui à travers les lectures de Hanoteaux et Letourneux, et de Masqueray. La société Kabyle représente pour Durkheim un exemple parfait de solidarité mécanique. C’est une société constituée par une association de clans, ayant une nature mixte, à la fois familiale et politique. Durkheim appelle cette forme de société segmentaire, pour indiquer qu’elle est formée par la répétition d’agrégats semblables entre eux. Les aspects fondamentaux de la théorie sont donc là, au moins formellement. Durkheim nous offre une description de la morphologie du système, mais il ne donne que peu d’éléments pour comprendre la dynamique du système. Durkheim a parfaitement saisi le principe de la segmentation latérale mais selon Gellner, celui-ci n’a pas suffisamment insisté sur la segmentation verticale.

Dans une société segmentaire ce ne sont pas seulement les segments juxtaposés qui sont semblables ; verticalement, un segment d’un niveau donné est pareil en structure aux segments placés au-dessus et au-dessous dans la pyramide.

Le développement décisif de la théorie est du à Evans-Pritchard puisqu’il a mis l’accent dans ses travaux sur la relativité structurelle de la structure segmentaire, et sur l’aspect cognitif du système, c’est à dire sur une compréhension à partir des catégories propres à la société elle-même. Il décrit des groupes qui apparaissent et disparaissent au gré des situations, qui sont pris dans un mouvement incessant de fission et de fusion. Cette élasticité lui permet un maintien de l’ordre, étant entendu qu’elle s’appuie sur un ensemble de représentations communes. Les groupes n’existent que dans leur situation relative, qu’en opposition les uns aux autres.

* **L’organisation segmentaire**

Dans le langage pertinent d’Ernest Gellner, la société tribale segmentaire « est un compromis entre l’Etat et l’anarchie », il est donc question d’une forme d’organisation politique acéphale dans laquelle l’Etat ou tout autre pouvoir centralisé est absent. La société est composée de segments, rangés à plusieurs niveaux et emboités les uns dans les autres. A un niveau de segmentation, chaque segment englobe plusieurs segments de niveau inférieur, créant ainsi une structure pyramidale. Des segments juxtaposés sont structuralement équivalents.

Les unités sociales sont inscrites dans une généalogie qui définit les rapports tant entre les groupes qu’entre les individus de façon non ambiguë. L’appartenance à un segment donné est dictée par la filiation patrilinéaire. A chaque individu est assignée une place à la naissance, ce qui évite les conflits de solidarité. Au sommet de la pyramide généalogique se trouve l’ancêtre fondateur, suivi, à un niveau inférieur, de groupes issus de ses fils, et ainsi de suite jusqu’aux segments minimaux, les groupes domestiques. Les segments de niveaux différents peuvent avoir des fonctions différentes, mais les groupes sociaux sont répétitifs et obéissent à un type d’organisation. Le lignage est, en quelque sorte, une tribu en miniature.

Ce type de sociétés est dépourvu de position de pouvoir institutionnalisées et l’autorité qui existe, est distribuée à chaque niveau segmentaire. C’est une autorité diffuse, sans sanctions et de caractère tout relatif, puisqu’elle n’agit que dans les situations où le segment doit agir en tant que groupe solidaire contre un groupe de même ordre. Ce qui distingue les sociétés segmentaires, c’est le principe d’opposition complémentaire qui traverse toute la société et la domine et qui est exprimé dans le proverbe *« moi contre mes frères, mes frères et moi contre mes cousins, mes cousins, mes frères et moi contre le monde »*

Pour Gellner, les tribus du Haut Atlas marocain peuvent être considérées comme des sociétés segmentaires. Elles ont un caractère d’ordre structural ‘le segmentarisme’ et un caractère d’ordre situationnel ‘le marginalisme’.

* **Le modèle lignager segmentaire**

L’ouvrage de E. E. Evans Pritchard Les Nuer (1940) propose un modèle d’analyse qui continue de faire autorité. Ce modèle distingue clairement les relations de consanguinité « qui relient un individu à d’autres personnes ou unités sociales particulières et le système segmentaire des groupes permanents à descendance unilinéaire » (Fortes et Evans Pritchard, 1960). Cependant, chez les Nuer, les groupes permanents sont plutôt des segments politico-territoriaux (tribus, sections, etc.). L’organisation lignagère constitue l’armature de l’organisation territoriale par l’intermédiaire des lignages aristocratiques dominants dans un segment territorial donné. Solidarités et conflits (fusion et fission) sont le résultat d’un jeu d’oppositions complémentaires : deux groupes reliés au niveau généalogique immédiatement supérieur peuvent s’opposer entre eux mais s’allient contre un autre groupe de même niveau dont le rattachement généalogique est plus lointain.

1. Le segmentarisme

* Sociétés patrilinéaires : chaque individu et chaque groupe est situé dans l’ensemble tribal de ‘façon non ambiguë’ ; les relations de parenté s’inscrivent sur le sol ; chaque tribu a son territoire, chaque fraction de tribu, chaque famille.
* Principe de fusion / fission, tel qu’il a été décrit par Evans-Pritchard ; l’organisation tribale peut être représentée par une série de cercles concentriques qui montrent bien l’imbrication des différents niveaux de la société tribale.
* Le fonctionnement du système est assuré par le type de répartition des oppositions sur un certain nombre d’échelons ou d’emboitements ordonnés les uns par rapport aux autres.
* Pas de stratification sociale permanente, ce qui n’exclut pas l’existence de ‘notables’ temporaires, qui ont un rôle important, notamment en cas de conflit. Dans ‘Saints of the Atlas’, Gellner décrit le système – d1 ‘élections’ des chefs de tribus : soit trois clans A, B et C. La première année, le chef est issu du groupe A, ‘élu’ par les membres des groupes B et C. La deuxième année, le chef sera issu du groupe B élu par les groupes A et C, la troisième année le chef sera issu du groupe C et sera élu par les groupes A et B. en principe, celui qui a été chef ‘amghar’ ne peut pas être réélu : principe de la ‘rotation et de la complémentarité’. Les ‘élections’ ont lieu en territoire neutre, celui d’un saint ; l’‘agurram’.
* Pour être efficace, ce système a besoin d’arbitres et de médiateurs, extérieurs à la société tribale. C’est le rôle de la religion et notamment des saints ‘agurram’ comme analysé par Gellner dans ‘The Saints of the Atlas’. Vivant aux limites des tribus, les saints sont garants des frontières de ces dernières ; c’est sur leur territoire et en leur présence qu’ont lieu les ‘élections’ pour désigner périodiquement le chef de tribu ; c’est sur leur territoire également que se réfugient les meurtriers sollicitant leur médiation. Ils facilitent les échanges au niveau de la tribu et entre tribus ; souks et moussems ont lieu sur leur territoire. ‘ Descendants du Prophète’ (Chorfa) , ils possèdent la ‘baraka’ et leur territoire est sacré.

1. Le marginalisme

L’organisation segmentaire permet à ces tribus d’affirmer leur autonomie politique et culturelle par rapport au pouvoir central. Mais Gellner affirme que ces tribus ne refusent pas l’ordre politique, mais c’est justement les pouvoirs politiques précoloniaux qui ne jouaient pas leur rôle.

Bibliogrphie

1. Augustin Berque, Ecrits sur l’Algérie, Aix-en-Provence, la Calade, Edisud, 1986 (textes rassemblés et présentés par Jacque Berque, postface de J-C. Vatin).
2. Salem Chaker, ‘Boulifa si Amar-ou-Saïd (1865 -1931) : le grand précurseur berbérisant’, in Hommes et femmes de Kabylie, Aix-en-Provence, la Calade, Edisud, 2001, pp (119 – 123)
3. Fanny Colonna, ‘une fonction coloniale de l’ethnologie dans l’Algérie de l’entre-deux guerres : la programmation des élites moyennes’, Libyca, tome XX, 1972
4. Tassadit Yacine, Chacal ou la ruse des dominés. Aux origines du malaise culturel et intellectuel algérien, Paris, la Découverte, 2001
5. Michèle Selles-Lefranc, ‘Le Djurdjura à travers l’histoire (1925) : ‘Histoire modèle d’une du monde berbère’, ou exemple d’une construction autochtone de savoirs à l’Ecole des Lettres d’Alger. In : Outre-mer, tome 93, n°352-353, 2ème semestre 2006. Savoirs autochtones XIXè - XXè siècles, pp (79 - 96)
6. André Basset, La Langue Berbère, Londres, IAI, 1952
7. René Basset, Manuel de Langue Kabyle, Paris, 1887
8. René Basset, recherches sur la religion des Berbères, Paris, 1910
9. Louis Bertrand, le Sang des races, le cycle africain, Albin Michel, Paris, 1930
10. Alfred Bell, La religion musulmane en Berbérie, Paris, 1938
11. Augustin Bertrand, enquête sur l’habitation rurale des indigènes de l’Algérie, 1921
12. Joseph Desparmet, Le mal magique, Carbonnel, Alger, 1932
13. Joseph Desparmet, Coutumes, institutions et croyances des indigènes de l’Algérie, Alger, 1929
14. Edmond Doutté, Magie et religion dans l’Afrique du Nord, Alger, 1909
15. Mathéa Gaudry, la femme Chaouia de l’Aurès, étude de sociologie berbère, 1929. cote : 305. 4 GAU F
16. Anne-Marie Goichon, la vie féminine au Mzab, 1927
17. Laure Lefèvre, la condition de la femme Kabyle, 1939
18. Jules Liorel, Races berbères du Jurdjura, Paris, Leroux, 1893
19. Fanny Colonna, Savants paysans, éléments d’histoire sociale sur l’Algérie rurale, OPU, Alger, 1987
20. Emile Masqueray, la formation des cités chez les populations sédentaires de l’Algérie, Kabyles du Djurdjura, Chaouia de l’Aouras, Beni Mezab, EDISUD, Paris, 1983
21. Camille Lacoste-Dujardin, Genèse et évolution d’une représentation géopolitique : l’imagerie Kabyle à travers la production bibliographique de 1840 à 1891. In Connaissances du Maghreb, Sciences Sociales et colonisation (ouvrage collectif), CNRS, Paris, 1984
22. Charles-Robert Ageron, Les musulmans algériens et les France (1871 – 1919), to*me 1, PUF, 1968. Voir le chapitre X le ‘mythe Kabyle’ et la politique Kabyle (1871 – 1891), pp (267 – 292) cote : 965.03 / 01*

*Tome 2 : 965.03 / 02*

1. *Mustapha Gahlouz, les Qanouns Kabyles, l’Harmattan*

*Cote : 305. 893 / 35*

1. *Tassadit Yacine et al, les Amazighs aujourd’hui, Publisud*

*Cote : 305. 893 / 40*

1. *Ouatmani Settar et al, La Kabylie présentée par des auteurs Français du 19ème siècle*

*Cote : 960. 93 / 01*

1. *Alain Mahé, Histoire de la Grande Kabylie, Edif 2000, Bouchène 2006*

*Cote : 965/ 02*